

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL DU 14/10/21

En vert, les votes.

En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune mais préférons utiliser le nom du groupe plutôt que les noms des conseillers; notre objectif n'étant pas d'obtenir des votes individuels aux prochaines élections. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

1. Modification du lieu de la réunion du conseil communal -Ratification

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la séance antérieure -Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel sur les synergies entre la Commune et le CPAS -Adoption

Ce point a été adopté.

4. Modification budgétaire n°2 des services généraux -Exercice 2021 -Approbation

Boni de la modification budgétaire n° 2 : 2 644 301,88 euros

Nos interventions concernant ce point :

« Suite aux inondations, une réduction de précompte immobilier est possible lorsque le logement n'a pas pu être occupé durant au moins 6 mois. Combien de citoyens sont concernés par cette possible réduction ? »

Réponse de Monsieur Leerschool, 1er échevin : « je ne sais pas. Il faudrait encourager les propriétaires à demander cette réduction; nous pouvons le faire à travers le personnel que nous avons engagé. »

Nous avons également proposé à la commune d'envisager de reloger des citoyens sinistrés dans les logements inoccupés situés sur la commune.

Ce point a été approuvé avec 11 voix « pour » et 7 « abstentions » (MCS et CDH+).

5. Subsidés 2021 -Phase III -Approbation

Crèche Les marmots : 138 000 euros

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

6. Dotations 2021 à la Zone de Police SECOVA - Approbation

Les dotations à la zone de police SECOVA pour l'exercice 2021 aux montants suivants:

- au service ordinaire : 1.596.549,49 €
- au service extraordinaire : 53.734,82 €

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

7. Redevance incendie 2015 - Décision

19631,66 euros à payer en supplément des versements anticipés

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

8. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2022 - Approbation

La taxe est fixée à 8,5% de l'impôt des personnes physiques

Ce point est approuvé à 15 voix « pour » et 3 voix « contre » (CDH +).

9. Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2022 – Approbation
Du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, 2600 centimes additionnels au précompte immobilier. Ces centimes additionnels seront perçus par l'Administration des Contributions directes.

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

10. NORIA - Rapport d'activités 2020, mouvements financiers 2020 et prévisions budgétaires 2022 - Information

11. Association de projet "Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Ambève" - Rapport d'activités 2020-2021 et comptes annuels 2020 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

12. Représentation de la Commune - Commissions - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

13. Représentation de la Commune - Associations et sociétés diverses - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

14. Renouvellement du Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) d'Electricité pour notre commune - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

15. Renouvellement du Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) de gaz pour notre commune - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

16. Renouveau de l'adhésion de la commune de Sprimont à la structure proposée par la Province de Liège dans le cadre de l'appel POLLEC 2020 - Approbation

Monsieur le Bourgmestre : « Nous avons déjà obtenu un subside de deux types : en personnel pour la gestion Pollec et un subside Région Wallonne de 75 000 pour pouvoir acheter des bornes. La province a été aussi demandée à la Région Wallonne des subsides pour les redistribuer aux communes. Nous avons obtenus 63 bornes car aucune commune n'avait eu le temps de faire les démarches. Nous avons droit à 79 bornes de la Région Wallonne. ».

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

17. Plan d'investissement Wallonie Cyclable (PIWACY) - Approbation

MCS : au point 5 du tableau « apaiser les quartiers » action bien lancée ? Qu'entendez-vous par « apaiser les quartiers ? »

Monsieur le Bourgmestre : « il s'agit de rassurer les citoyens sur la sécurité dans les quartiers notamment au travers de la sécurisation pour la mobilité douce ».

Par rapport au point 7. 2, Monsieur le Bourgmestre nous a dit ceci : « nous continuerons à consulter la population par rapport à l'évolution de ce dossier. »

MCS : « Le marquage au sol pour 173 000 euros, nous savons que ce type de revêtement ne tiendra pas plus de 5 ans et après ?

Monsieur le Bourgmestre : « Tout est fonction du charroi... pas certain que ce sera effacé. »

MCS : « Il faudra l'entretenir, est-ce qu'on mettra 40 000 par an pour maintenir le marquage au sol ? »

« Un type de revêtement est imposé par la Région Wallonne. Il s'agit d'un revêtement à base d'hydrocarbure, on n'est pas sur la première ineptie dans ce coin là de la commune. »

Monsieur le Bourgmestre : « on voit qu'il y a une tendance vers les subsides pour la mobilité douce. Il y aura d'autres types de subsides dans le dossier conjoint avec Chaudfontaine. Ici on profite de cette aubaine, du montant de 300 000 euros ».

MCS : « Ce n'est pas parce qu'on a de l'argent (des subsides) qu'il faut faire n'importe quoi et mettre n'importe quoi. Nous sommes tous pour la mobilité douce mais pas à n'importe comment.

Ce point est approuvé à 15 voix « pour » et 3 « absentions » (MCS)

18. Appartement rue du Centre 49 - Contrat de bail - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

19. Acquisition d'une parcelle à Adzeux, Allée des Biches - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

20. Demande de M. et Mme François-Lacroix et de M. Martin – Vente de gré à gré d'une partie de terrain communal à Fraiture – Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

21. Demande de M et Mme SCHYNS-LONGUEVILLE – Déclassement du Sentier Vicinal n°235 à Hautgné - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

22. Demande de M. HONHON - Modification rue des Comines (CV n°142) - Approbation

Je passe devant tous les jours et je n'ai pas vu l'enquête. Je ne dis pas qu'elle n'a pas eu lieu mais il faut réfléchir aux moyens d'informer les citoyens ?

Est-ce que cela va élargir la route des Comines ? la rétrécir ?

Nous rappelons que les voitures roulent très vite à cet endroit (nous sommes déjà intervenus plusieurs fois à ce sujet); encore plus depuis que la rue a été refaite.

Les enfants y jouent, s'y entraînent en trottinette, en vélo ...

Même si ici, nous ne sommes pas dans le cadre de piste cyclable, il serait intéressant d'apaiser les inquiétudes des citoyens.

Ce point a été approuvé à 14 voix « pour » et 4 « abstentions » (MCS).

23. Demande de M. et Mme REPACI-PIETTE - Modification de voirie, rue de Stinval (CV n°18) - Approbation

Ce point a été approuvé à 14 voix « pour » et 4 « abstentions » (MCS).

24. Demande de MAISONS BAIJOT représentée par M. BAIJOT - Modification de voirie, rue d'Adzeux (chemins vicinaux n°73 et n°74) - Approbation

Ce point a été approuvé à 14 voix « pour » et 4 « abstentions » (MCS).

25. Fabrique d'Eglise Sainte-Anne de Lincé - Modification budgétaire 2021 N°1 - Approbation

Une intervention communale : 1190 euros

Ce point a été approuvé à 17 voix « pour » et une « abstention » (MCS).

26. Fabrique d'Eglise Saint-Pierre de Florzé - Modification budgétaire 2021 N°2 - Approbation

Augmentation de l'intervention communale : 3248 euros

Ce point a été approuvé à 17 voix « pour » et une « abstention » (MCS).

27. Marchés publics - Inondations intervenues les 14, 15 et 16 juillet sur la province de Liège - Dépenses réclamées par des circonstances impérieuses et imprévues - Décisions du collège communal du 31.08.2021, du 14.09.2021 et du 05.10.2021 - Ratifications

Ce point a été ratifié à l'unanimité.

28. Marché de Travaux - Ecole du Hornay : Réparation des enduits sur isolant - Approbation

29848 euros TVA comprise

125 euros du mètre carré pour réparer du crépis ? Un peu cher pour du crépis

Ce point a été approuvé à l'unanimité. 1

29. Enseignement communal - Prise en charge de 7 périodes d'instituteur(trice) primaire et du traitement de l'agent y afférent - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Questions orales d'actualité

MCS : suite au mail reçu en juillet relatif à la nuit de l'obscurité, la Commune a-t-elle participé à cette activité qui est intéressante en terme de sensibilisation des citoyens à la pollution lumineuse ?

Le Collège : Les services de l'Environnement et du Plan de Cohésion Sociale (PCS) y ont réfléchi et auraient souhaité pouvoir prévoir des animations autour de la nuit de l'obscurité plutôt que de juste fermer quelques lampadaires. Par manque de temps cela n'a pas pu être mis en place et il a été décidé de le postposer à l'année prochaine.

MCS : certaines communes font des partenariats avec Natagora qui organisent notamment des animations pour les familles à moindre coût.

Nous avons également souligné le fait que la commune propose des plans tels que le plan POLLEC par exemple mais que lorsqu'elle a la possibilité de mettre quelque chose de concret en place et même gratuitement, elle manque à l'appel.

CDH + : en mars 2021 avait été ajouté un point supplémentaire relatif à l'aide à la lutte contre le sexisme dans les lieux publics. Il était notamment prévu de mettre en place une commission, un groupe de travail. Où en est-on ?

Le Collège : pensait que la demande serait portée par les demandeurs. Au niveau des services de l'administration, l'agent la mieux formée en la matière est en congé de maternité et absente jusqu'à la fin de l'année. Cela pourra être envisagé en 2022.

MCS : il est paru dans la presse un article relatif à la maison de repos de Dolembreux intitulé « La maison de repos du futur ». Suite à la réunion organisée avec une quarantaine de citoyens, les participants avaient laissé leur adresse mail afin de recevoir le procès-verbal de la réunion. Cela est dommage d'avoir été prévenu par la presse de l'évolution du dossier. Un mail aurait pu leur être adressé.

Le Collège : si cela avait été réalisé pour les quarante participants à la réunion cela aurait également dû être fait pour toutes les personnes s'étant manifestées lors de l'enquête publique. Le service ne disposait pas des adresses mails de l'ensemble de ces personnes.

S'il eut fallu écrire un courrier aux quarante participants à la réunion et à toutes les personnes étant intervenues dans le cadre de l'enquête, cela aurait représenté un travail supplémentaire pour le service qui a déjà beaucoup de travail. C'est la raison pour laquelle il y a juste eu un affichage que le permis était octroyé.

MCS : Il aurait été plus respectueux pour les citoyens d'avoir reçu une information de l'administration au préalable même si ce n'était pas obligatoire et même si cela représentait beaucoup de travail pour le service. Cela aurait contribué à motiver les citoyens à continuer à s'investir dans les projets sur la Commune.

Nous avons souligné que nous ne négligeons pas le travail qui est réalisé par les employés communaux mais que même une lettre d'information type aurait été plus respectueuse.

MCS : Nous ne viendrons pas sur le fond du dossier ici. Nous constatons que le sort des hangars agricoles n'est pas traité de la même manière. Nous constatons qu'il y a deux poids deux mesures. Nous vous demandons que pour le prochain conseil des procès-verbaux soient dressés pour les différents propriétaires de hangars agricoles qui sont utilisés à d'autres usages que l'agriculture.

MCS : Des associations n'ont toujours pas reçu de nouvelle quant au subside promis dans le cadre de la crise sanitaire. Qu'en est-il ?

Le Collège : il serait préférable de nous communiquer leurs noms afin de réaliser les vérifications nécessaires.

MCS : les riverains de la rue de Theux s'inquiètent d'un permis qui va être octroyé pour un manège à proximité. Ils souhaitent attirer l'attention sur les problèmes d'eau qu'ils ont déjà régulièrement et souhaitent que les impositions adéquates soient prises pour les écoulements des eaux.

Le Collège : les riverains ont bien fait parvenir leurs inquiétudes qui sont donc bien connues du service. Comme dans d'autres dossiers la cellule GISER a été interrogée. Une attention particulière est bien apportée pour cette problématique sur ce site.

MCS : une évaluation a été faite suite aux inondations de juillet. Pourrait-on savoir ce qui a été dit à cette réunion, avoir accès au rapport ?

Le Collège : une première réunion a eu lieu entre les premiers services concernés (cellule de crise reprenant des membres des services communaux, du CPAS et de la police). Le Bourgmestre a demandé toutefois que l'analyse soit faite de manière plus large (priorités, moyens mis en place, services mobilisés, montants). D'autres réunions vont devoir être réalisées afin d'établir quelque chose de plus complet. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'un retour pourra être donné.

MCS en sa qualité d'homme de terrain, demande à être invité lors d'une prochaine réunion.

Le Collège : il en est pris acte. Il faut y réfléchir car il y a eu de nombreux bénévoles sur le terrain dès le départ, provenant de structures différentes, qui souhaiteraient se trouver autour de la table. Il ne serait pas possible de tous les inviter même si cela serait intéressant d'avoir le retour des différents acteurs de terrains qui ne font pas partie des services communaux.

MCS : ayant l'expérience d'animation de réunions de débriefing suite à des crises, explique qu'il est important de mettre autour de la table tous les acteurs qui ont participé, quitte à le faire en plusieurs étapes. Il y aura à nouveau des crises à gérer. Cela vaut donc la peine de prendre le temps de débriefer, même si cela peut prendre des mois.

MCS explique que dans les premiers instants se sont évidemment les citoyens qui étaient sur place et qui ont dû gérer. Il serait donc intéressant aussi de savoir ce qu'il s'est passé à leur niveau. Il faut voir par quel moyen.

CDH+ : insiste sur le fait que certains acteurs de terrain doivent être autour de la table.

Le Collège : rappelle que l'objectif initial est l'évaluation de la Cellule de crise et du Plan d'Urgence qui ont été activés (actions des services communaux, du CPAS et de la police) car ce sont eux qui seront en première ligne en cas de nouvelle crise.

MCS : attire l'attention que dans la vallée, il y a une présence forte de l'extrême droite qui est présente notamment avec de l'argent à distribuer.

Le Collège : ce n'est apparemment pas le cas sur le territoire de Sprimont. Il faut rester attentif.

MCS : qu'en est-il de la Maison des Jeunes de Sprimont, une ouverture officielle est-elle prévue ? Qu'en est-il du planning des travaux d'agrandissement pour l'école ?

Le Collège : le déménagement a eu lieu pendant les vacances d'été. En concertation avec les jeunes et la direction, une inauguration classique n'est pas prévue. Les jeunes souhaitent s'imprégner des lieux et prévoir une journée porte-ouverte plutôt au printemps 2022. Les travaux d'agrandissement de l'école sont prévus pour cette fin d'année 2021. Il faut savoir que le service travaux est régulièrement interrompu afin de réaliser des travaux plus ponctuels et ne peut donc uniquement s'occuper des chantiers de plus grande ampleur lorsqu'ils sont entamés.

MCS attire l'attention sur l'appel à projet lancé pour les bâtiments scolaires.

Le Collège était bien présent, accompagné du gestionnaire des bâtiments communaux, à la réunion d'information qui s'est déjà déroulée (*Séances d'informations du 11/10 à Liège à destination des pouvoirs organisateurs concernant la circulaire 8291 : procédure d'octroi de financements et subventions exceptionnels dans le cadre du plan d'investissement dans les bâtiments scolaires établi dans le cadre du plan de reprise et de résilience (PRR) européen*). Il faut savoir que les subsides annoncés sont inférieurs à ceux prévus dans le cadre du Programme Prioritaire des Travaux (PPT – 70%) dans le cadre duquel deux projets ont déjà été déposés et sont éligibles (agrandissement de l'école de Dolembreux et amélioration des sanitaires à l'école de Lincé) mais cependant en attente de budget. Ces deux projets pourraient être présentés dans le cadre de ce nouvel appel à subside, toutefois les conditions de timing et les conditions d'éligibilités du projet doivent encore être examinées pour voir si cela en vaut vraiment la peine.